



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 28 March 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure 17 January 2002

Guinée Tinkisso



Date d'inscription	17 January 2002
Site numéro	1168
Coordonnées	11°02'25"N 10°39'06"W
Superficie	1 228 995,32 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site est limité à l'est par la République de Côte d'Ivoire, au nord par la République du Mali, à l'ouest par la Préfecture de Kankan dont il couvre une partie dans la Sous-Préfecture de Sabadoubaranama, au nord par la Préfecture de Siguiri et la République du Mali et au sud par la Préfecture de Kankan du côté de la Réserve partielle de faune .
Sa végétation est de la savane arborée à forêt sèche.
Son climat est sec avec une température oscillant entre 22 et 30°. Il y a deux saisons : la saison sèche commence de novembre à mai et la saison pluvieuse de juin à octobre.
C'est une région relativement plane avec un réseau hydrographique dense qui est influencé par la retenue d'eau du barrage de Sélingué en République du Mali, entraînant des remontés d'eau sur plus de 90 km entre Balandougouba et Morodou, causant des inondations énormes des plaines le long du Sankarani.
Ce qui confère au site la première place en matière de production halieutique de la région naturelle de la Haute Guinée.
Le site est célèbre à cause du goût particulièrement bon des poissons pêchés dans la Fié, attirant ainsi des consommateurs vers le site.
Une attention soutenue de recherche de la qualité des sols, eau et flore est à envisager par le Comité National Ramsar-Guinée afin de bien cerner le caractère spécifique de la faune aquatique de la Fié.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Colonel Namory Kéita
Institution/agence	Direction Nationale des Eaux et Forêts
Adresse postale	Direction Nationale des Eaux et Forêts, BP : 624, Conakry, république de Guinée. Point Focal Ramsar: Atigou BALDE : email: atigoubalde@yahoo.fr tel: 00224622250555
Courriel	namory54@yahoo.fr
Téléphone	+224628199208

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année

Jusqu'à l'année

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site la superficie a augmenté

(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément

(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément

(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites

(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	Fouta Jallon

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres services écosystémiques fournis

Ce site fait partie de l'amont du bassin du fleuve Niger et est représentatif des principaux types de zones humides continentales d'Afrique de l'Ouest. ces plaines restent humides toute l'année et certaines gardent des mares pérennes. Le bassin du haut Tinkisso regorge également de grandes mares. En effet, en période d'hivernage, de vastes plaines sont inondées par les crues des principaux affluents de Tinkisso. Le fleuve Tinkisso offre les ressources de base indispensables au développement socio-économique de la zone.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le site héberge une flore et une faune variées qui sont importantes pour la conservation de la diversité biologique d'Afrique de l'Ouest. En outre, le site est annuellement visité par des oiseaux d'eau des espèces suivantes : Oies de Gambie (*Plectropterus gambensis*), Dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), Héron garde bœuf (*Ardéola ibis*), Aigrette garzette (*Aigretta garzetta*) et Jacana (*Actophilornis africana*).

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Azelia africana</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Borassus aethiopum</i> 	Rônier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	menacé en Guinée	

outstanding example of a particular plant community + supports rare/endangered species.

Autres espèces:

Isobertinia doka, *Lophira lanceolata*, *Danielia oliveri*, *Azelia africana*.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification	
			2	4	6	9	3	5	7									8
Oiseaux																		
CHORDATA/AVES	<i>Actophilornis africanus</i> 	African Jacana	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i> 	Cattle Egret; Western Cattle Egret	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viduata</i> 	White-faced Whistling Duck; White-faced Whistling-Duck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i> 	Little Egret	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Plectropterus gambensis</i> 	Spur-winged Goose	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Arius gigas</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Autres																		
CHORDATA	<i>Mammalia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

outstanding variety of species present + supports endemic fish species + supports rare/endangered mammal species

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Les différents habitats :

- les lits mineurs des fleuves et des rivières ;
- les plaines d'inondations ;
- les mares pérennes ou temporaires constituées par les dépressions du lit mineur des cours d'eau ;
- les marigots qui sont les biefs reliant le lit mineur aux plaines d'inondation ;
- les grottes ;
- les termitières (éteintes ou actives) ;
- les trous, les fosses, les tranchées souterraines, cavernes.

Les différents types de végétation :

- les plaines herbeuses ;
- la savane herbeuse et arborée ;
- galeries forestières.

Les communautés de plantes dominantes :

Les espèces ligneuses locales : *Azelia africana*, *Vitellaria paradoxa*, *Isobertinia doka*, *Danielia oliveri*, *Lophira lanciota*, *Parkia biglobosa*, etc...

Les espèces ligneuses exotiques : *Gmelina arborea*, *Tectona grandis*, *Anacardiun occidentaleis*, *Gossypium sp.* etc.

Les associations végétales aquatiques et semi-aquatiques (riveraines) sont dominées par les graminées (*Andropogon*, *Vetiveria*, *Pennisetum* en marge et *Echinochloa spp.*, *Oryza*, *Panicum*, etc...), en zone inondable ainsi que dans les mares où dominent également les nymphéacées (*N. lotus*, *Nuphar sp.*), *Hydrocharis* et *Ceratophyllum*. Par endroit les cypéracées ou typha dominant. La végétation est identique des régions environnantes.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		0		
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		0		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		0		
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs		0		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Daniellia oliveri</i>	West African Gum Copal; African Copaiba Balsam Tree	
<i>Gmelina arborea</i>		
<i>Isoberrinia doka</i>		
<i>Khaya senegalensis</i>		
<i>Lophira lanceolata</i>		
<i>Mitragyna stipulosa</i>		
<i>Nymphaea lotus</i>		
<i>Parkia biglobosa</i>	African Locust Bean Tree	
<i>Tectona grandis</i>		
<i>Vitellaria paradoxa</i>		

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A: Climat tropical humide	Am: Tropicale de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois)

Son climat est de type soudanien mais est fortement influencé par la région montagneuse du Fouta Djallon.

Il y a deux saisons : la saison sèche commence de novembre à mai marquée par un vent sec soufflant d'est à l'ouest : c'est l'harmattan et la saison pluvieuse de juin à octobre. La précipitation atteint les 2000 mm pendant la bonne année pluvieuse.

Sa température oscille entre 28° et 32°.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le réseau hydrologique est dense dont les principaux cours d'eau en plus du Tinkisso sont Banié, Nono, Bouka etc ...

4.4.3 - Sol

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le site est situé sur les sols peu évolués squelettiques ferralitique et hydromorphe.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La profondeur de l'eau est variable : elle est plus profonde de juillet à septembre et l'étiage est remarqué en mars et avril.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Il n'y a pas de risque d'ensablement. Le bassin versant est important.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La fête des mares, est célébrée chaque année au début de l'hivernage au mois de mai. La fête commence toujours par une partie rituelle. Les plus vieux des familles propriétaires et gérantes de la mare avec d'autres notabilités du village se rassemblent en un lieu précis au bord de la mare généralement dans une galerie forestière protégée pour la cause pour faire l'offrande au pied d'un grand fromager.
Foresterie : elle n'est pas développée.

iii) Les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le régime foncier est basé sur le coutumier. En général, on devient propriétaire d'un domaine pour avoir été son premier occupant, ou hérité des parents qui ont été les premiers occupants. Un domaine peut être prêté, donné ou mis en gage mais généralement non vendu. L'Etat reste le propriétaire potentiel de tous les domaines. Le code foncier rural n'existe pas. Le régime foncier est de même que dans les régions voisines.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Direction Nationale des Eaux et Forêts
Directions Préfectorales du Développement Rural et de l'Environnement de Dabola, de Dinguiraye et Kouroussa.
Sections Préfectorales des Eaux et Forêts de Dabola, de Dinguiraye et de Kouroussa, Cantonnements Forestiers des Sous Préfectures situées à l'intérieur de la zone humide.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Séckou Dario CAMARA, OGUIPAR

Adresse postale: Tel: 00224622029085

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mnes et carrières			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Incendies et suppression des incendies			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Il faut noter que les facteurs défavorables sont toujours liés aux activités socio-économiques des populations.
 Depuis des temps reculés l'agriculture extensive, accompagnée de la pratique d'emploi des feux, parfois d'une manière excessive a aboutit à la destruction du couvert végétale et à la raréfaction de la faune .
 Le même phénomène reste toujours d'actualité au niveau de la zone humide. Cette pratique, selon les agents de la place commence à s'atténuer avec la politique des feux précoces.
 La dénudation du sol a provoqué en des endroits de l'érosion grave aboutissant à la formation des bowés.
 En ce qui concerne les pollutions d'origine agricole liées en particulier au développement des cultures plus exigeantes telles que le coton, malgré qu'il n'est pas encore remarqué le changement de la qualité physico-chimiques des eaux (pH, T°, O2), constitue tout de même un facteur potentiel défavorable dans le temps car la culture prend de plus en plus de l'ampleur.
 La chasse incontrôlée et abusive s'effectuant sans tenir compte des potentialités existantes et de son accroissement est une des causes de la diminution du cheptel faunique.
 Aussi des pratiques prohibées de pêche entraînant parfois à la mise à mort massif des poissons a affecté la richesse halieutique.
 L'orpaillage constitue un facteur défavorable pour la zone humide.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve naturelle gérée			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- I Réserve naturelle intégrale
- II Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- III Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- IV Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- V Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- VI Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VII Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

Autre:

En Guinée, les catégories d'aires protégées reconnues par le code de protection de la faune sauvage et réglementation de la chasse sont :

- des Parcs nationaux ;
- des Réserves naturelles intégrales ;
- des Réserves naturelles gérées ;
- des Réserves spéciales ou sanctuaires de faune ;
- des Zone d'intérêt cynégétique ;
- des Zones de chasse.

Les sites Ramsar sont inclus dans la catégorie des Réserves naturelles gérées. Ici toutes les activités socio-économiques sont permises mais la primauté est donnée aux objectifs de conservation de la Convention Ramsar.
 Elles sont permises conformément aux codes et textes d'application en vigueur . Par exemple : la mise des feux non contrôlés, l'abattage des animaux pendant la fermeture de la chasse, le défrichement des têtes de sources et la culture sur pente, la pêche aux explosives ou toute autre méthode entraînant la mise à mort massif des poissons etc.. sont interdites (voir Code de la Protection de la Faune sauvage et Règlementation de la Chasse annexé par courrier).
 Il faut noter qu'il existe une gamme de textes législatifs qui tous selon leur compétence participent dans le renforcement des mesures de protection des ressources naturelles, ce sont entre autres Le Code de Protection de la Faune Sauvage et Règlementation de la chasse.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Le Projet Onchocercose effectue des recherches sur l'impact des insecticides sélectifs qu'il utilise pour combattre les agents vecteurs de la maladie sur les Education et sensibilisation à la conservation : Les seules sources de sensibilisation à la conservation sont la radio nationale, la radio rurale et les ateliers de sensibilisation organisés par l'administration et les ONGs
Loisirs et tourisme : La visite de la zone humide à des fins de loisirs et de tourisme ne sont pas remarquées bien que des potentialités existent.

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du développement du secteur forestier, il est prévu l'élaboration du plan d'action forestier préfectoral qui doit tenir compte : des besoins et conditions propres à la préfecture par une description de l'état des ressources forestières, une prévision des investissements nécessaires et toutes autres indications utiles pour l'exécution de la politique forestière nationale.
Beaucoup de textes d'application sont élaborés mais non encore approuvés.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- 1- Alain LAMBERT « Bureau convention Ramsar » Identifier, préparer et rédiger une proposition de projet
- 2- Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la liste des zones humides d'importance internationale (Résolution VII.11 de la 7ème conférence des Parties Contractantes à la Convention de Ramsar).
- 3- Archives IGN « Institut Géographique National »
- 4- Coyne-BELLIER Plans généraux d'aménagements hydrauliques Volume 4 1982
- 5- Rapport définitif IWACO 1998 «Evaluation des Ressources en Eau»
- 6- Résultats de recensement des populations humaines
 - Direction nationale de la statistique
 - Bureau national du recensement,
- 7- MATHES Rapport /FAO/1990
- 8- IWACO Projet gestion en Eau
 - Rapport A : Inventaire ; évaluation et Panification des Ressources en Eau
 - Rapport D : Coopération inter communautaire, inter gouvernementale, sous Régionale et internationale pour la mise en valeur des Ressources en Eau partagée
 - Rapport E Synthèse.
- 9- « PGRR » GTZ Détermination des formations végétales principales de la réserve partielle de Kankan ,Projet de gestion des ressources rurales Avril 1995.
- 10- Salam M A Salam Cours d 'eaux internationaux « Renforcer la coopération et gérer les différends » rapport technique de la banque mondiale 140 414- Actes du séminaire de la Banque Mondiale établis par.
- 11- Rapport de l ' enquête agricole 1997 de la Direction Nationale de la Statistique agricole Conakry.
- 12- ordonnance no 045/ORG/87 du 28 Mai 1987. portant Code sur la protection et la mise en valeur de l 'environnement
- 13- Loi L/038/AN/97 du 09 Décembre 1997 portant Code de protection de la faune sauvage et Réglementation de la chasse.
- 14- loi L/99/013/AN du 22 juin 1999 portant Code forestier
- 15- Loi L/94/005/CTRN du 14 février 1994 portant code de l'eau .
- 16- Christophe BREUIL, Analyse et proposition pour le sous secteur pêche continentale par (FAO) 1996.
- 17- Dr. H. Matthès, Rapport de la mission d'évaluation de la pêche continentale et de l'aquaculture en République de Guinée 1993.
- 18 – I. K. DIALLO ,Historique et évolution de la foresterie guinéenne mai 1989.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Fleuve tinkisso (voyagerguinee, 28-04-2013)



plaine Rizicole (voyagerguinee, 28-04-2013)



Cascade de tinkisso (privadvisor, 19-04-2016)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2002-01-17